

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

CNG
Centre national de gestion

Décision du 30 juin 2011 portant désignation des membres du comité technique d'organisation des élections professionnelles des praticiens hospitaliers

NOR : ETSN1130557S

La directrice générale du Centre national de gestion,

Vu le décret n° 2007-704 du 4 mai 2007 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière et modifiant le code de la santé (dispositions réglementaires) ;

Vu l'arrêté du 30 mai 2011 relatif à l'organisation des élections des représentants des praticiens hospitaliers élus à chaque section de la commission statutaire nationale par vote électronique à distance par Internet, notamment l'article 5 ;

Vu l'arrêté du 30 mai 2011 relatif à l'organisation des élections des représentants des praticiens hospitaliers élus à chaque section du conseil de discipline par vote électronique à distance par Internet, notamment l'article 5,

Décide :

Article 1^{er}

Le comité technique d'organisation des élections, prévu à l'article 5 des arrêtés du 30 mai 2011 susvisés, comprend les membres suivants :

M. Emmanuel RIQUIER, adjoint au chef de département de gestion des praticiens hospitaliers, président.

Mme Laure SALAFA, chargée d'études au département de gestion des praticiens hospitaliers.

M. Arnaud REYNAERT, chef de l'unité système d'information.

Article 2

La présente décision sera notifiée aux membres du comité technique d'organisation des élections et sera publiée au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 30 juin 2011.

Pour la directrice générale et par délégation :

La directrice générale adjointe,

M.-C. CHATENAY-RIVAUDAY-MAREL